



CERTIFICAT QUALIBAT



NUMÉRO **E-E175254** VALABLE JUSQU'AU **20/10/2024**

ÉDITÉ LE 22/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC MEAUX B 511 825 754

Siret : 511 825 754 00027

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2117418

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 3831142G8632001/003 114870/64

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 3831142G8632001/003 114870/64

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Raison sociale : INOVIA LAMBERT

15 RUE ERNEST SARON
77410 CLAYE SOUILLY

Téléphone : 01 64 27 87 22

Portable : 06 26 75 36 65

Responsabilité légale :

LAMBERT GEOFFREY GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Site Internet : inoviaresinemarkage.com

E-mail : contact@inovia-lambert.fr

Effectif moyen : 9 Tranche de classification : EFF2 Chiffre d'affaires H.T. : 1 352 093 Tranche de classification : CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	9	21/10/2021
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.